

IBM z Systems Open Beta Cloud Service for Early Programs

En accédant au Service Cloud, en cliquant sur un bouton « Accepter » ou en utilisant le Service Cloud, le Client accepte les dispositions du présent Contrat. Si vous acceptez les présentes dispositions pour le compte du Client, vous certifiez et garantissez être dûment habilité à cet effet et avoir qualité pour engager le Client à respecter ces dispositions. Si vous n'acceptez pas ces dispositions, vous ne devez pas accéder au Service Cloud ou l'utiliser ou cliquer sur un bouton « Accepter ».

Le présent Descriptif de Services, le Contrat IBM Cloud Services applicable pour le pays du Client (disponible à l'adresse <http://ibm.com/terms>) et le Document de Transaction applicable constituent l'intégralité de l'accord régissant le Service Cloud.

1. Service Cloud

1.1 Offres

Le Client peut faire son choix parmi les offres disponibles ci-dessous.

1.1.1 IBM z Systems Open Beta Cloud Service for Early Programs

Le Service est un Service Cloud Bêta mis à disposition en Prévisualisation pour une durée limitée afin de permettre au Client de tester les fonctionnalités et technologies de certains logiciels sur site IBM (« Logiciels ») de pré-version, spécifiés par IBM. Le Client est autorisé à utiliser le Service Cloud Bêta IBM z Systems Open pendant la période bêta indiquée afin d'évaluer les fonctionnalités des Logiciels et d'envoyer des commentaires à IBM. IBM peut fournir des détails et informations de support supplémentaires qui s'appliquent à l'accès et l'utilisation d'un Service Cloud Bêta par le Client.

2. Traitement et Protection des Données à caractère personnel

Il se peut que certaines fonctionnalités du Service Cloud Bêta soient désactivées ; le Service Cloud Bêta n'est pas conçu pour être conforme à toute réglementation gouvernementale spécifique ou toutes mesures de sécurité particulières. Le Client accepte que le Contenu ne comprenne pas de données à caractère personnel ou de données pouvant être soumises à une réglementation gouvernementale ou nécessitant des mesures de sécurité spécifiques, notamment les données soumises i) au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD), ou ii) à d'autres lois relatives à la protection des données identifiées sur <http://ibm.com/dpa/dpl>. Si les parties conviennent qu'un Contenu comportant des données réglementées ou à caractère personnel est nécessaire pour permettre l'évaluation du Service Cloud, le Client et IBM conviendront au préalable par écrit de mesures de sécurité et d'autres mesures appropriées, et modifieront le présent Contrat pour y inclure des clauses additionnelles relatives à la protection des données, y compris l'utilisation de l'Addendum d'IBM relatif au Traitement de Données (DPA), disponible à l'adresse <http://ibm.com/dpa> ainsi qu'une Annexe DPA approuvée, dans la mesure où il s'applique aux données réglementées par le RGPD ou d'autres lois relatives à la protection des données, disponibles à l'adresse <http://ibm.com/dpa/dpl>.

3. Niveaux de Service et Support Technique

3.1 Accord Relatif aux Niveaux de Service

Les Accords relatifs aux Niveaux de Service ne sont pas applicables à ce Service Cloud.

3.2 Support Technique

Le support technique n'est pas applicable à ce Service Cloud.

4. Montant des Redevances

En général, l'utilisation du Service Cloud ne sera pas facturée, sauf indication contraire d'IBM ou d'un fournisseur de services tiers. Le Client s'engage à payer les taxes, des frais ou droits (y compris la retenue à la source) dus au titre de l'importation ou de l'exportation, du transfert, de l'accès ou de l'utilisation d'un Service Cloud ou d'un service tiers.

5. Dispositions Additionnelles

Pour les Contrats de Services Cloud (ou des contrats Cloud de base équivalents) signés avant le 1e janvier 2019, les dispositions énoncées à l'adresse <https://www.ibm.com/acs> s'appliquent.

5.1 Feedback

Le Client accepte qu'IBM puisse librement utiliser tous les commentaires et suggestions fournis par le Client.

6. Dispositions dérogatoires

6.1 Suppression du Contenu

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans les clauses « Contenu et protection des données » et « Durée et résiliation » des conditions cadre de Service Cloud entre les parties : Le Client est responsable de la suppression du Contenu qu'il souhaite conserver avant l'expiration ou la résiliation du Service Cloud. Le Contenu sera détruit à l'expiration ou la résiliation du Service Cloud.